Nacelle PEMP R486 - Autorisation de Conduite - Catégories 1A, 1B, 3A, 3B

CONCERNE
Tout salarié appelé à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes.
PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est nécessaire.
OBJECTIFS
- Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de PEMP.
- Réaliser les opérations de manutention prescrites et assurer la maintenance simple du matériel utilisé.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

DURÉE	SANCTION
2 jours	Avis d'aptitude à la conduite

PÉDAGOGIE
L'animation alterne apports de connaissances générales et exercices pratiques.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
GEDAF /ELSETE

Centre de VALENCE :
Pôle 2000 - Rue des Entreprenants
07130 SAINT PERAY
04.75.81.06.06

Centre de GRENOBLE :
33 rue des Glairons
38400 SAINT MARTIN D'HERES
04.76.42.56.80

Centre de CHAMBERY :
949 rue Denis Papin
73290 LA MOTTE-SERVOLEX
04.76.42.56.80

CONTENU DÉTAILLÉ

L'article R4323-55 du Code du Travail prescrit que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate.

CONNAISSANCES THÉORIQUES
Connaissances générales / Principales références réglementaires
Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du responsable de chantier et de l'accompagnateur
Technologie des PEMP
Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification
Terminologie et caractéristiques générales (hauteur, portée, capacité)
Les principaux types de PEMP
Caractéristiques et spécificités des différents types de PEMP
Notions élémentaires de physique
Stabilité des PEMP
Conditions d'équilibre des PEMP
Règles de stabilisation des PEMP
Lecture et utilisation des courbes de charge
Risques liés à l'utilisation des PEMP
Principaux risques – Origine(s) et moyens de prévention associés
Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer
Renversement de la PEMP – Chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme
Exploitation des PEMP
Vérifications d'usage des PEMP
Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de 1er niveau qui incombent au conducteur
SAVOIR-FAIRE PRATIQUE
Prise de poste et vérification
Règles de conduite et manœuvres en sécurité
Monter et descendre en sécurité de la PEMP
Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer
Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité
Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer
Vérifier les points d'appui (roues, stabilisateurs...) de la PEMP à chaque positionnement
Effectuer une manœuvre de descente de la plate-forme
Communiquer avec l'accompagnant – Savoir réagir à un signal d'alerte
Stationner et arrêter la PEMP en sécurité
Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien
Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels
Effectuer les opérations d'entretien journalier
Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
Contrôle des connaissances et savoir-faire
Nos centres de formation : Valence Grenoble et Chambéry